



Bulletin d'information de la vie lycéenne

Numéro 3



Forum académique des médias lycéens et collégiens



Mars 2016

FORUM ACADEMIQUE DES MEDIAS LYCEENS ET COLLEGIENS
A L'OCCASION DE LA 27 EME SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MEDIAS
DANS L'ECOLE
Lycée Robert Schuman
Charenton le Pont
Jeudi 24 Mars 2016

LE CONTEXTE NATIONAL : « la liberté d'expression, ça s'apprend »

La loi du 6 Mars 1991 réactualisée le **1 Février 2002** spécifie que la **liberté d'expression** dans les établissements scolaires est garantie mais que « les lycéens devront être sensibilisés au fait que l'exercice de ces droits entraîne corrélativement l'application et le respect d'un certain nombre de règles dont l'ensemble correspond à la déontologie de la presse ».

Le **Chef d'établissement** conserve un rôle d'appui, d'encouragement ou de mise en garde mais les élèves restent responsables de leur projet, qu'il relève de la presse écrite, ou de toute autre forme de support (radio, numérique, posts sur réseaux sociaux).

La coopération entre les services éducatifs et les médias d'information pour aider les jeunes à comprendre et discriminer dans le flux constant des données est essentielle, comme le montre la **convention de partenariat sur l'éducation aux médias et à l'information signée entre Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de Recherche et le représentant d'une chaîne télévisée le 23 Mars 2015.**

Comment gérer, trier le flux incessant d'informations, comment (s') informer, (se) forger et exprimer son opinion sous formes écrite, artistique ou verbale lorsqu'on est collégien et lycéen, quels supports pour faire entendre sa voix dans le respect de l'autre et des institutions démocratiques ?

En un mot comment s'initier à la pratique citoyenne des médias et ainsi mieux comprendre le monde ?

LE CONTEXTE ACADEMIQUE

C'est ce défi que relève l'académie de Créteil à travers le **CLEMI** (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information) et ses multiples actions dans le domaine de **l'éducation aux médias**. Former élèves et enseignants dans le décodage des médias dans la perspective d'inciter les élèves à développer un regard critique sur l'information et le monde qui les entoure dans le respect des valeurs républicaines.

Pour ce faire, Il est essentiel de libérer l'expression en fournissant des boîtes à outils (guides, ressources, analyses...) et de valoriser les productions des élèves par le biais de festivals vidéo, concours de « Unes », concours radio, concours des journaux scolaires "papier" et en ligne. A l'occasion de la **27^{ème} semaine de la Presse et des Médias à l'Ecole**, l'Académie de Créteil s'est emparé de ce sujet lors d'une journée d'étude et de réflexion sur les médias d'information en collaboration avec **l'Observatoire des Pratiques de Presse Lycéenne** et l'association **Jets d'Encre**.

Cette journée était l'occasion de célébrer **les 25 ans de la circulaire** sur le droit de publication des lycéens de **mars 1991** et de **questionner l'évolution des pratiques et du cadre légal à l'heure du numérique.**

Les conseils académique à la vie lycéenne (CAVL), nés la même année et inscrivant la participation des lycéens dans un cadre reconnu répondent à la même nécessité d'éducation à la citoyenneté et d'expression des élèves. Ainsi, cette

journée était co-organisée par la délégation académique à la vie lycéenne, car médias scolaires et responsabilisation/autonomisation des élèves par les CVL/CVC vont dans le même sens et invitent les jeunes à mener des projets collectifs.

LA JOURNEE DE FORMATION

Objectif : Pourquoi monter un projet de média scolaire ?

Les **compétences** développées sur le plan intellectuel sont évidentes : exercer son regard critique, prendre des initiatives, apprendre à se positionner mais aussi à échanger, transmettre dans le respect des lois et des **autres**. Sur le plan des **savoir-faire**, des **compétences techniques, informatiques, rédactionnelles et artistiques** entrent en jeu dans cet apprentissage du travail collaboratif. Au-delà de ces bénéfiques, il est clairement démontré que la **création en vue d'un projet commun** crée du **lien**, du **savoir-être** et engendre un **climat serein** propice au « **vivre ensemble** ».

Programme de la Journée

➤ 9h-10h45 : **Table-ronde**

Faut-il avoir peur des médias lycéens et collégiens ?

➤ 10h45-11h45 : **Groupes de réflexion**

- Comment financer son journal lycéen ? Quels moyens pour son indépendance ?
- Quelle place pour l'actualité dans un journal scolaire ?
- Liberté d'expression et environnement scolaire : Quels sont les enjeux et les limites ?

➤ 12h30-13h15 : **STANDS de présentations des médias scolaires présents**



➤ 13h15-15h15 : **Ateliers pratiques**

- « Journalisme numérique » : presse en ligne et web-radio
- Atelier dessin de presse
- Utiliser les médias sociaux pour s'informer et faire connaître son média
- Accompagner le développement d'un média collégien ou lycéen : quelle place pour l'adulte ?



Les intervenants

Professionnels de l'éducation, de l'information et de la communication.

Représentants du **CLEMI**, et de l'association Jets d'Encre.

Délégation académique à la vie lycéenne.

Universitaires, journalistes,...

Jean Pierre Rosenczweig,

Réserviste-citoyen de l'Education Nationale, magistrat honoraire,

Le public

65 élèves de 10 établissements,

Représentants des conseils de vie Lycéenne et Collégienne

Représentants de la communauté éducative, personnels encadrants

- 15h30-16h15 : **Restitution en plénière et conclusion de Sylie Fagnart, journaliste, grand témoin de la journée académique**

Points traités durant les échanges

- Ⓞ Peut-on aborder les questions scolaires dans son média ?
- Ⓞ Est-il pertinent de parler d'un professeur ?
- Ⓞ A-t-on besoin d'adultes pour créer son média ?
- Ⓞ Jusqu'où peut-on s'exprimer ?
- Ⓞ Comment monter une rédaction ?
- Ⓞ Quel doit être le rythme de parution ?
- Ⓞ Comment s'assurer de la fiabilité des sources ?
- Ⓞ Quel contenu pour quel média ?

A L'ISSUE DE LA JOURNEE : BENEFICES DE LA FORMATION

La **déontologie** et la **liberté d'expression** sont au centre de la communication et du droit à l'information et sont les points centraux des préoccupations des médias lycéens et collégiens. Il est clairement apparu qu'au-delà des préoccupations lycéennes purement matérielles, financières et logistiques, il est important de délimiter **le cadre, le moyen et l'objectif recherché**.

Faciliter l'expression mais dans le **respect des règles** établies constitue un prérequis indispensable à la mise en place de tout média scolaire.

Deux volets s'articulent qu'il faut définir et élucider pour monter un projet de journal, radio, vidéo, blog, car tout medium de communication répond en effet à des critères **de fond et de forme**.

Qu'il s'agisse de support **papier ou numérique**, les exigences doivent être comprises et assimilées par les jeunes « rédacteurs, artistes ou animateurs ». Pour ce faire, en amont, il est nécessaire de mieux **discriminer l'origine des sources d'informations** pour mieux s'en emparer et communiquer.

En conclusion, toute production lycéenne ou collégienne doit satisfaire à des exigences de variété de sujets, de contenus, mais toujours dans la perspective d'une « **qualité professionnelle** ».

*En un mot !!!
Libérez l'expression
Mais pas n'importe
comment !!!*

POUR ALLER PLUS LOIN : SITES/RESSOURCES/OUTILS

- **Circulaires, textes et réseaux officiels**

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_978.pdf

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020214/MENE0200227C.htm>

<http://www.education.gouv.fr/cid87247/renforcer-l-education-aux-medias-et-a-l-information-a-l-ecole-le-ministere-et-france-televvisions-s-engagent.html>

<http://clemi.ac-creteil.fr/>

<https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/6-jours-au-coeur-de-leducation-aux-medias-et-a-linformation.html>

<https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/leducation-aux-medias-et-a-linformation.html>

Semaine de la presse 2016: <http://www.clemi.org/fr/spme/>
Les productions des élèves (kits) : <http://www.clemi.org/fr/productions-des-eleves/>
La boîte à outils de l'apprenti journaliste : <http://clemi.ac-creteil.fr/spip.php?article648>

- **Organismes et associations dédiés à l'apprentissage de la liberté d'expression**

<http://www.obs-presse-lyceenne.org/ressources-brochure.html>
http://obs-presse-lyceenne.org/docs/obs_memo-accompagner.pdf
<http://mediaeducation.fr/>
<http://www.journalisme.com/les-assises/prix-education-aux-medias>
http://www.juniorassociation.org/ewb_pages/j/ja_mode_emploi.php

- **Exemples de sites de blogs, journaux et radios**

http://bondyblog.liberation.fr/qui-sommes-nous-2/#.Vv4_P3p-ozs
Radio Capucins, 94.5FM :
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/2011/127_CDI_radio.aspx

- **Journaux lycéens**

Kaboom : Lycée Blaise Pascal Brie-Comte-Robert
<http://kaboomjournal.eklablog.com/>
<https://fr-fr.facebook.com/pages/Kaboom-Journal-lyc%C3%A9en/185410144847610>
La Mouette Bâillonnée : Lycée Marcelin Berthelot Saint- Maur des Fossés
<https://lamouettebblog.wordpress.com/2016/03/25/la-semaine-de-la-presse/>
Le P'tit Joseph, le journal des lycéens du Lycée Nicolas-Joseph CUGNOT - Neuilly sur Marne
<http://www.lyceecugnot.fr/vie-au-lyc%C3%A9e/le-p-tit-joseph/>
L'inébranlable : Lycée Edouard Branly Nogent sur Marne anciens numéros
<https://issuu.com/inebranly>
le Journal des lycéens de Robert Schuman (Charenton)
<http://ljd.lyceerobertschuman-charenton.fr/>

En matière de loi et de toile :

Fabrice Mattatia : « Internet et les réseaux sociaux. Que dit la loi ? » Ministère de l'Education nationale, Expert auprès de la directrice du numérique, chargé des relations avec les acteurs publics et privés)
<http://www.blogdumoderateur.com/loi-internet-reseaux-sociaux/>
Jean Pierre Rosenczveig, magistrat honoraire, Réserviste de l'Education Nationale
<http://www.rosenczveig.com/>